

RAPPORT

sur les travaux de la Commission en 2001

Monsieur le Ministre,

Les réunions statutaires ont eu lieu les 29 janvier, 18 mai et 29 octobre 2001 dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles. Il y a eu quatre réunions de section, une séance plénière le 29 janvier, une séance académique au palais des académies le 18 mai et une réunion du bureau le 29 octobre.

Communications faites à la séance plénière :

Jan GOOSSENS : *Hubertus in de familienaamgeografie.*

Martine WILLEMS : Un projet d'inventaire toponymique.

Présentation de PaTWa, Patrimoine Toponymique Wallon, projet de base de données toponymiques développé à l'initiative du professeur Jean Lechanteur dans le cadre de la Maison de la Wallonie de l'Université de Liège.

Il y a de nombreuses années que le professeur Jean Lechanteur a conçu le projet d'une banque de données de toponymie wallonne. C'est un projet qui a mûri longtemps et que maintenant la *Maison de la Wallonie*, asbl de l'université de Liège, ayant pour objet de regrouper les spécialistes universitaires de différentes disciplines

(histoire, histoire de l'art, littérature, linguistique, géographie, etc.) qui étudient de manière scientifique le patrimoine de la Wallonie, a inscrit parmi ses activités. Vaste projet à long terme, qui devrait intéresser les dialectologues, pas seulement wallons mais romans, les toponymistes, les géographes, les historiens, et surtout les habitants de nos régions, tous ceux qui sont curieux de connaître l'histoire, le sens du nom de l'endroit où ils habitent. Cet outil est conçu pour deux niveaux de consultation, l'un pour les scientifiques, l'autre pour le grand public, qui pourra interroger sur le net. Un tel service au public est bien connu des Québécois et depuis peu des Suisses.

Le corpus, dans l'absolu, est constitué des lieux-dits anciens et actuels des 1481 communes (avant fusion) qui forment la Belgique romane : 453 en Hainaut, 114 en Brabant, 367 dans la province de Namur, 332 dans la province de Liège et 215 dans celle de Luxembourg. Pour un quart de ces communes, on dispose aujourd'hui d'une étude scientifique et exhaustive de microtoponymie. L'ambition peut paraître démesurée, mais l'envergure du travail est la condition indispensable de l'efficacité scientifique de l'outil qui permettra de se livrer à des études comparatives, à des travaux de synthèse : étude d'un type lexical à travers toute la Belgique romane, d'un champ sémantique, d'un suffixe, approche onomasiologique, ethnographique ... Des cartes pourront être dressées automatiquement.

La fiche contiendra :

A. la localisation

A.1. localisation ALW : sigle de l'ALW del'ancienne commune sur laquelle se situe le ld.

Fichier lié : équivalences entre sigles et noms de communes.

A.2. coordonnées géographiques : coordonnées très précises informatisées par le Ministère de l'Environnement et des Transports (MET).

Fichier lié.

A.3. localisation IGN : par rapport aux planches et planchettes de la cartographie IGN

Informations fournies par l'IGN dans un fichier lié.

B. toponyme

B.1. forme orale : forme dialectale complète (avec préposition, article, compléments ..., s'ils ont été notés), en orthographe Feller.

B.2. forme ancienne : au moins une des formes anciennes précédée de la date, généralement la plus ancienne sauf si elle est aberrante; pour les toponymes qui n'existent plus, la dernière forme connue, la plus récente, notée aussi.

B.3. forme IGN : graphie en fonction des révisions des planches à défaut, mentionner une autre forme officielle (cadastre primitif, Atlas des chemins vicinaux ou plan Popp).

B.4. prononciation française : en alphabet phonétique. Surtout pour les noms de commune et de hameaux.

B.5. toponyme : forme « typisée », ou à défaut forme wallonne choisie comme type, du toponyme complet.

Les modalités de typisation doivent être définies et décrites très précisément, mais surtout, la cohérence sera assurée par un fichier lié (voir ci-dessous).

B.6. renvoi : quand le ld s'étend sur deux ou plusieurs communes contiguës, on renvoie ici au(x) sigle(s) de la (des) commune(s).

C. déterminé.

C.1. préposition : forme typisée de la préposition employée devant le toponyme.

C.2. article :

On notera ici le genre s'il est inhabituel et on indiquera aussi s'il y a eu un changement de genre ou de nombre du toponyme au cours de l'histoire.

C.3. catégorie : nom commun, NP, NL, adjectif qualificatif substantivé, adverbe ...

C.4. type : forme typisée du déterminé seul (cf B.5; fichier lié).

C.5. suffixe : code à partir d'une liste des suffixes connus.

Fichier lié

C.6. langue de l'étymon du déterminé : code pour celtique, latin, germanique, français, flamand.

Lié automatiquement à l'entrée de la forme typisée (C.4).

C.7. étymon : sous la forme qu'il a dans le FEW

C.8. renvoi : quand le déterminé est un toponyme de la même commune, on note ici la forme typisée de ce toponyme (renvoi automatique à l'autre fiche et accès aux données étymologiques).

D. déterminant 1

D.1. construction : code; liste constructions : seul, non déterminé (sauf art. et prép.);

déterminé par un adjectif (antéposé, par défaut); pré-déterminé t't; postdéterminé sans préposition tt'; postdéterminé avec préposition t + prép. + t'; verbe + substantif (vocatif ou COD)

D.2. préposition : préposition typisée qui unit le déterminant au déterminé.

D.3. article du déterminant 1^{er} : présence d'un art. devant le déterminant postposé.

D.4. catégorie du déterminant 1 : nom commun, NP, NL, adjectif qualificatif substantivé, adverbe ...

Si c'est un NL et que ce NL est un toponyme de la même commune ou d'une commune voisine, il n'y a pas d'analyse sur cette fiche-ci, mais un renvoi à la fiche

D.5. type : forme typisée (cf B.5; fichier lié) du déterminant

Pour les NP, la typisation est basée sur des lemmes à partir du Dictionnaire des noms de famille en Belgique romane.

D.6. suffixe : du déterminant
chiffre (cf. C.5; fichier lié).

D.7. langue de l'étymon : du déterminant (cf. C.6)

D.8. étymon : du déterminant, sous la forme qu'il a dans le FEW.

D.9. renvoi : quand le déterminant est un toponyme du fichier, on note ici la forme typisée de ce toponyme telle qu'elle a été encodée sur sa fiche dans la case B5 pour pouvoir accéder à cette fiche et aux données étymologiques qu'elle contient.

[important que la même personne travaille sur l'encodage de toute une commune de manière continue]

E. déterminant 2

Tout à fait parallèle à la zone D. déterminant 1.

F. remarques : on notera dans cette rubrique tout ce qui ne peut être inséré dans l'analyse et qui peut être

utile : références à des études importantes, discussions étymologiques, etc.

G.1. référent, nature du lieu : commune, hameau, hydronymie, relief,

G.2. motivation, sens : nature du sol, faune, flore, agriculture, bâtiments, industrie, folklore, religion, etc.

H. source : abréviations (fichier bibliographique lié)

I. établissement de la fiche

I.1. rédacteur(s) de la fiche

I.2. date de création de la fiche

I.3. date de la dernière révision et réviseur.

Le fichier des types.

La forme typisée, au sens de l'ALW, est l'équivalent français qui est ou serait issu d'une évolution régulière. Ce fichier est constitué au fur et à mesure de l'encodage des fiches. Il assure la cohérence de la typisation.

On peut le schématiser de la manière suivante :

termes wallons →

type ↔ étymon → langue

formes anciennes →

1. « termes wallons » contient l'ensemble des formes dialectales orales rencontrées; chacune d'elles renvoie au même type

2. « formes anciennes » contient l'ensemble des formes anciennes rencontrées; chacune d'elles renvoie au même type

3. un type renvoie à un seul étymon et inversement

4. l'étymon renvoie à sa langue.

Exemple :

- les formes *oralestchène, tchane, tchanve, came, chanvre* ... renvoient toutes au type *chanvre*
- les formes anciennes °chaisne, °channe, °chesne, etc. renvoient toutes au type *chanvre*
- le type *chanvre* renvoie à l'étymon *cannabis* et inversement *cannabis* renvoie à *chanvre*
- *cannabis* renvoie à latin

cette manière de procéder permet de typiser toujours de la même manière un type dont on ne connaît pas bien l'origine. Exemple : les formes anciennes °favarge, °fawarge, °fouarge, °fouvarge, °foarge, °fowaige, ... seront typisées *fouarge*. L'important est de n'utiliser qu'un seul type. À partir de là, le jour où le problème étymologique sera parfaitement résolu, on pourra modifier *fouarge* dans toutes les fiches simultanément.

Le principe est le même pour la typisation des prépositions, des suffixes, des NP, etc.

Communications faites à la section wallonne :

J.-M. CAUCHIES : L'intérêt onomastique du terrier de Naast (1499)

En 1499, la seigneurie comtale hennuyère de Naast, près de Soignies, est pourvue d'un nouveau terrier dit 'cartulaire', répertoire détaillé, tenure par tenure, des exploitations, de leurs occupants et des redevances s'y appliquant. Le document résulte de la mise à jour d'un répertoire plus ancien, comme l'indique notamment un intitulé se référant à une situation seigneuriale désuète depuis un demi-siècle. Il fourmille d'indications sur la nature des exploitations ('héritages', 'yestres', 'courtils', ... et livre une cinquantaine de noms de tenanciers présents, mais aussi davantage encore d'anthroponymes désignant des occupants antérieurs. Il constitue aussi une source précieuse (et précoce) pour la toponymie naastoise (noms de chemins, de ponts, de 'coutures', ...). Il sera prochainement édité avec une présen-

tation succincte mais méritera dans un second temps une étude plus approfondie, résultat d'une recherche collective.

L'étude a été publiée dans le *Bulletin* de la Commission 73 (2001), pp. 139-184.

JACQUES-HENRI MICHEL : *A propos de quelques lieux-dits de Virginal.*

Jacques-Henri Michel, qui a passé une partie de sa jeunesse à Virginal-Samme, évoque à partir de quelques souvenirs personnels, un certain nombre de lieux-dits de cette commune du Brabant wallon, notamment *djène*, à *nârdène* (et sa relation éventuelle avec le toponyme Ardenne), *l'avèrlan*, *la bruyère tout'oute*, *le ri du bas-indji*, etc. Il insiste également sur le rôle des arrêts de tram dans les phénomènes de transfert de toponymes.

Le nom de Virginal lui-même est expliqué généralement par le lat. *frazinale* (Carnoy et Herbillon notamment). Les formes anciennes : 866 Vergenau, 868 Vercenau suggèrent à J. Lechanteur de penser à un mot apparenté au fr. *versaine*.

Jean GERMAIN : *Le nom de famille Pisvin (région de Gedinne) à travers le prisme de PatRom.*

Après avoir localisé les NF du type *Pissevin/Pisvin/Pissavy* et variantes, aussi bien en Belgique qu'en France, J. Germain examine la signification des lexèmes 'pissevin' et apparentés dans la lexicographie galloromane; nulle part n'y apparaît explicitement la signification 'ivrogne' que l'on donne généralement à ce surnom phrastique. La comparaison avec les lexèmes équivalants dans les domaines catalan et italien, dans le cadre du projet PatRom, permet d'affiner et de nuancer les significations possibles de ce surnom; une mention italienne du 16^e siècle, isolée cependant, permet notamment d'attester l'attribution – par les Espagnols – de ce surnom aux Français considérés comme des ivrognes.

Dans la discussion, on évoque la prononciation traditionnelle du NF Pisvin en Belgique, avec chute du *s* (*pivin*), de manière euphémistique sans doute.

A la section flamande, trois communications ont été faites.

Le 15 mai, à l'occasion de notre 75° anniversaire, une délégation de notre Commission a été reçue en audience par S.M. le roi Albert II (v. le *Bulletin* 73 (2001), pp. 36-37. On lui a offert un choix de nos publications.

A la même occasion, une séance académique a eu lieu au Palais des Académies le 18 mai. Monsieur Willy VAN LANGENDOCK, président de la section flamande, et monsieur JEAN GERMAIN, secrétaire de la section wallonne, ont esquissé brièvement l'histoire de la Commission.

Willy VAN LANGENDONCK : *La CRTD 1926-2001*.

Jean GERMAIN : *Vingt-cinq ans de dialectologie et d'onomastique wallonnes (1976-2001)*.

Anton HAGEN : *Vriendengroet uit Nederland*.

Jacques CHAURAND : *Pour les soixante-quinze ans de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*.

Friedhelm DEBUS : *Grußadresse aus Deutschland zum 75. Jahrestag der Königlichen Kommission für Namen- und Mundartforschung*.

Ces textes ont été publiés dans le *Bulletin de la CRTD* 73 (2001), 39-82.

Le Bureau de la Commission était composé de la façon suivante pour la période 2000-2001 : Robert VAN PASSEN, président ; J.-J. GAZIAUX, vice-président et président de la section wallonne ; Jean GERMAIN, secrétaire de la section wallonne ; Willy VAN LANGENDONCK, président de la section flamande ; Georges DE SCHUTTER, secrétaire de la section flamande ; Frans DEBRABANDERE, secrétaire général.

La composition de la Commission : La commission déplore le décès de monsieur Maurice A. ARNOULD, membre honoraire, et de monsieur André STEVENS, membre de la section flamande.

Le *Bulletin LXXIII* (2001) compte 404 pages. Il a été envoyé aux institutions et revues avec lesquelles nous entretenons des *relations d'échange*. Les ouvrages parvenus à la Commission, à titre d'achat ou d'échange, sont déposés dans notre bibliothèque, incorporée dans la bibliothèque de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Cent exemplaires sont mis à la disposition des centres scientifiques des universités de Belgique, pour être mis à la disposition des étudiants et chercheurs.

La section flamande de la Commission a publié le Mémoire 22, à savoir : *Overzicht van Noord- en Zuid-Nederlandse LO-namen* par Ward VAN OSTA.

En matière de changement ou d'attribution de noms de rues, la Section wallonne de la Commission a été consultée en 2001 par les 78 communes wallonnes, bruxelloises et germanophones, dont les noms suivent :

Anderlecht, Anderlues, Anhée, Aubel, Awans, Aywaille, Beaumont, Blegny, Braives, Braine-l'Alleud, Braine-le-Comte, Bruxelles-ville, Burdinne, Charleroi, Chaumont-Gistoux, Chimay, Ciney, Comines-Warneton, Dinant, Dison, Durbuy, Enghien, Esneux, Étalle, Evere, Fexhe, Flobecq, Frameries, Frasnes-lez-Anvaing, Geer, Gembloux, Genappe, Grâce-Hollogne, Habay, Hannut, Herstal, Herve, Houffalize, Lasne, Le Rœulx, Liège, Marche-en-Famenne, Meix-devant-Virton, Messancy, Mont de l'Enclus, Mont-Saint-Guibert, Namur, Nismes, Nivelles, Olne, Orp-Jauche, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Pepinster, Perwez, Philippeville, Profondeville, Rixen-

sart, Saint-Gilles, Saint-Léger, Sambreville, Seneffe, Seraing, Soignies, Stavelot, Tellin, Thuin, Tournai, Tubize, Uccle, Vielsalm, Villers-la-Ville, Virton, Visé, Walhain, Wanze, Waterloo, Wavre, Woluwé-Saint-Pierre.

La Commission a poursuivi la révision linguistique des noms géographiques des cartes d'état-major publiées par l'Institut Géographique National. Pour la Section wallonne, l'examen a été fait en 2000 par Jean-Luc FAUCONNIER, Jean GERMAIN, Jean-Marie PIERRET et Martine WILLEMS (planchettes 46/7, 49/8, 52/6-8, 63/8, 68/3, 68/4, 68/8 au 1/10.000^e).

Pour la section flamande et les formes néerlandaises, l'examen a été réalisé par Willy VAN LANGENDONCK et Francisca GOEMINNE.

Divers autres courriers ont été également adressés aux directions générales des pouvoirs locaux du Ministère de la Région wallonne, à l'Institut géographique national ainsi qu'à des particuliers de Belgique et de l'étranger.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Bruges, le 31 décembre 2001.

Le secrétaire général,

F. DEBRABANDERE.

Le Président,

R. VAN PASSEN.